

PROPOSITION D'ENTENTE

Intégration de l'Initiative de la finance durable aux activités de Finance Montréal

2 mai 2018

Depuis sa création en 2010, l'Initiative de la finance durable (IFD) a développé au fil des années plusieurs initiatives distinctives dans le domaine de la finance responsable. Dans le contexte actuel, la mission de l'IFD s'avère de plus en plus pertinente. Toutefois, les nombreuses activités qu'elle organise sont essentiellement gérées par des bénévoles qui ne parviennent plus à soutenir le niveau d'intérêt croissant tant de la part de ses membres, des milieux de la Finance, corporatif et académique.

Finance Montréal (FM), pour sa part, a pour mission de promouvoir et de contribuer au développement de l'industrie des services financiers du Québec. Elle dispose pour ce faire de ressources logistiques et financières ainsi que d'expertise dans la gestion d'événements et la création de contenu pertinent. FM est déjà active dans le domaine de la finance responsable par le truchement de son chantier Investissement responsable. Ce chantier est actuellement en phase de renouvellement et les activités de l'IFD pourraient contribuer à lui donner une nouvelle impulsion.

C'est dans ce contexte que l'IFD a approché FM à l'automne 2017 afin d'envisager une intégration des deux organisations. La présente entente vise à décrire les modalités de cette intégration.

1. MODALITÉS GÉNÉRALES

- L'intégration se fera par le biais du transfert de l'intégralité des biens de l'IFD, incluant tout logo et marque de commerce, à FM, suivi de la dissolution de l'IFD. À l'exception des obligations dont la liste figure explicitement à l'annexe, FM n'assumera aucune dette ni obligation de l'IFD.
- Cette entente est assujettie à l'approbation du Conseil d'administration de l'IFD, ainsi qu'à l'approbation des membres de l'IFD, selon les dispositions applicables dans le cadre des lettres patentes et règlements de l'IFD. Cette entente est également assujettie à l'approbation des instances décisionnelles de FM, selon les règles de gouvernance de FM.
- L'IFD deviendrait essentiellement un comité de Finance Montréal et serait rebaptisée « Initiative pour la finance durable de Finance Montréal » (IFD-FM) ou en anglais « Finance and Sustainability Initiative of Finance Montréal » (FSI-FM).
- À travers son chantier sur l'investissement responsable et ce nouveau comité, Finance Montréal offrira une programmation annuelle ciblée sur la Finance durable qui s'articule autour des trois axes:
 - Axe 1 : Formation et éducation
 - Axe 2 : Échange et réseautage
 - Axe 3 : Recherche
- Un comité de pilotage (steering committee) sera établi pour guider la transition et la continuité des activités et d'une offre de service qui tient compte des intérêts de l'ensemble des parties prenantes clés qui influencent l'évolution et le succès de la Finance durable : secteurs financier, corporatif, académique et fournisseurs de service.
- Les membres de l'IFD deviendraient des « adhérents » à l'IFD-FM ce qui leur permettra de continuer à faire partie de la communauté de la Finance durable de Montréal, sans toutefois avoir à payer de

frais d'adhésion.

- Des ajustements à la tarification et au calendrier des activités pourront être apportés pour s'ajuster au financement disponible tout en s'assurant de ne pas décourager la participation par des frais élevés. Finance Montréal s'engage aussi à consacrer tout montant qui lui sera transféré suite à la cessation des activités de l'IFD à des activités en lien direct avec les objectifs de l'IFD.

2. MODALITÉS SPÉCIFIQUES

ENGAGEMENT DE FINANCE MONTRÉAL

- FM reconnaît l'intérêt croissant envers la finance durable et l'intégration des facteurs ESG ainsi que la valeur de l'IFD et de ses activités/initiatives dans le domaine. Dans ce contexte, elle souhaite joindre ses forces à l'IFD afin de devenir le Carrefour et l'accélérateur par excellence de la Finance durable à Montréal, au Québec et au Canada.
- Finance Montréal s'engage à assurer la pérennité et la croissance de la mission et vision de l'IFD pour au moins les deux prochaines saisons de programmation et, par la suite, selon les besoins et intérêts de ses membres.

GOVERNANCE DU COMITÉ DE PILOTAGE

- La nouvelle structure intégrée au sein de FM sera régie par un Comité de pilotage composé de 8-10 personnes. Pour le comité initial, la moitié des représentants seront désignés par les administrateurs actuels de l'IFD.
- À l'avenir, les membres du comité pourront revoir sa composition selon l'évolution de la situation afin de maintenir la diversité de vues et le réseau requis pour réaliser la vision et la mission de l'IFD-FM. L'objectif est d'avoir des personnes ayant à la fois une bonne connaissance du secteur financier, un engagement à l'égard des enjeux de la finance durable et un réseau élargi dans l'ensemble de l'écosystème de la Finance durable au Québec, au Canada et à l'international.
- Il est entendu que les décisions finales du Comité de pilotage incomberont au directeur général de Finance Montréal.
- Le leader du comité de pilotage sera habituellement désigné par le comité. Pour les six premiers mois suivant l'approbation de la décision par les membres de l'IFD, le comité sera co-présidé par Mme Milla Craig, co-fondatrice de l'UIFD et Présidente du Conseil et M. Louis Lévesque, directeur général de Finance Montréal.
- Compte tenu de l'engagement commun à poursuivre la mission de l'IFD au sein de FM, le leader du comité de pilotage sera le DG de FM ou relèvera directement du DG de FM et pourra faire appel à son avis, approbation et soutien lorsque requis.

COMMUNICATIONS

- Une stratégie de communication propre à l'IFD-FM sera développée avec l'objectif de capitaliser sur l'image de marque établie de l'IFD pour constituer une assise crédible et solide pour l'IFD-FM et assurer une transition harmonieuse des outils et stratégies de communication de l'IFD vers FM :
 - Le comité de pilotage identifiera une personne désignée comme porte-parole d'office.
 - Le mandat de Mme Julie Perrone, actuelle directrice des communications, du marketing et des

événements chez FM, inclura explicitement le soutien au leader du comité de pilotage de l'IFD-FM.

- Une campagne de communication serait réalisée auprès des membres actuels et bénévoles de l'IFD afin de les mettre au courant de ces changements, de maintenir leur engagement et de continuer à leur fournir des opportunités de réseautage.
- Le mandat de Julie Perrone inclura d'assurer la transition du site Web, des bulletins d'informations, des médias sociaux et autres outils de communication en place vers les canaux de communication de FM. À terme, les activités de l'IFD-FM seront promues par les canaux de communications habituels de FM (LinkedIn, Twitter, infolettre, etc.).

PROGRAMMATION

Axe 1 : Formation et éducation

- Organisation du concours du meilleur rapport de développement durable
- Organisation de la bourse de la meilleure recherche en finance durable
- Promotion de la Certification professionnelle en placements durables (CPPD)

Axe 2 : Échange et réseautage

- Cocktail de la rentrée et de dévoilement du récipiendaire de la bourse
- Ateliers thématiques
- Lunchs conférences

Axe 3 : Recherche et construction de connaissances

- Intégration de la composante ESG dans les études de FM
- Démarches afin d'être inclus au sein du réseau des Financial Centres for Sustainability (FC4S)

ANNEXE

Conformément à ce qui est mentionné à l'article 1, FM s'engage exclusivement de la manière suivante en ce qui concerne les obligations de l'IFD, lesquelles sont décrites sur la base des informations fournies par l'IFD sans vérification additionnelle de FM :

- Dans le cadre du concours 2018 de la Bourse IFD-PRI Québec :
 - FM s'engage à gérer le compte pour le programme de la bourse indépendamment du reste des fonds et à respecter l'esprit du concours. L'IFD indique qu'au 30 avril 2018, la valeur de ce compte s'élève à 20 432\$.
 - FM s'engage auprès du réseau PRI et des autres commanditaires à promouvoir et à organiser l'édition 2018 du concours.
 - Ces obligations prennent fin le 31 décembre 2018.
- FM s'engage à gérer l'argent contenu dans le compte du donateur au concours du meilleur rapport de développement durable indépendamment du reste des fonds et à l'utiliser à des fins qui respectent l'esprit du don. L'IFD indique qu'au 30 avril 2018, la valeur de ce compte s'élève à 13 500\$.
- Finalement, FM s'engage à utiliser l'argent provenant des cotisations des membres dans le cadre d'un événement étant destinés à ces derniers. L'esprit de cet engagement consiste à utiliser l'argent soit pour inviter gratuitement les membres de l'IFD à un événement leur étant destiné, soit à accorder à ces derniers un rabais sur l'inscription à un événement de la nouvelle IFD-FM correspondant à la valeur des sommes des cotisations. L'IFD indique qu'au 30 avril 2018, la valeur des cotisations s'élève à 3 500\$.
- Il incombera au comité de pilotage de s'assurer de l'exécution de ces obligations.